

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill	10 avril 2013	Ontario
Fonds mondial de ressources et d'infrastructures Aston Hill		
Leisureworld Senior Care Corporation	10 avril 2013	Ontario
Master Credit Card Trust II ^{MC}	12 avril 2013	Ontario
Programme CARS et PARS	10 avril 2013	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Aimia Inc.	12 avril 2013	Québec
		- Colombie-Britannique
		- Alberta

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
		<ul style="list-style-type: none"> - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds Marché Monétaire GBC	10 avril 2013	Québec
Fonds d'Obligations Canadien GBC (parts de catégories A et O)		<ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Fonds de Croissance et de Revenu GBC		
Fonds de Croissance Canadien GBC		
Fonds de Croissance Américain GBC Inc.		
Fonds de Croissance International GBC (parts de catégories A et O)		
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	10 avril 2013	Québec
		<ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Catégorie de ressources Maple Leaf Catégorie de revenu Maple Leaf	15 avril 2013	Colombie-Britannique
FNB Horizons dollar américain	15 avril 2013	Ontario
FNB Horizons dollar australien		
Fonds de gestion de trésorerie canadienne Émeraude TD	12 avril 2013	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie canadienne Émeraude TD – gouvernement du Canada		
Fonds d'investissement à court terme canadien Émeraude TD		
Fonds indiciel d'obligations canadiennes Émeraude TD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds équilibré Émeraude TD Fonds indiciel d'actions canadiennes Émeraude TD Fonds indiciel du marché américain Émeraude TD Fonds indiciel d'actions internationales Émeraude TD		
iShares Diversified Monthly Income Fund	11 avril 2013	Ontario
iShares Dow Jones Canada Select Growth Index Fund iShares S&P/TSX SmallCap Index Fund iShares Dow Jones Canada Select Value Index Fund iShares Dow Jones Canada Select Dividend Index Fund iShares S&P/TSX Capped Energy Index Fund iShares S&P/TSX Equity Income Index Fund iShares Jantzi Social Index Fund iShares S&P/TSX Capped Financials Index Fund iShares S&P/TSX Capped Composite Index Fund iShares S&P/TSX Capped Information Technology Index Fund iShares S&P/TSX 60 Index Fund iShares S&P/TSX Capped Materials Index Fund iShares S&P/TSX Completion Index Fund iShares S&P/TSX Capped REIT Index Fund iShares S&P/TSX Capped Consumer Staples Index Fund iShares S&P/TSX Capped Utilities Index Fund iShares S&P/TSX Venture Index Fund iShares DEX Universe Bond Index Fund	10 avril 2013	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
iShares DEX All Corporate Bond Index Fund		
iShares DEX Floating Rate Note Index Fund		
iShares DEX All Government Bond Index Fund		
iShares DEX HYBrid Bond Index Fund		
iShares DEX Long Term Bond Index Fund		
iShares DEX Real Return Bond Index Fund		
iShares DEX Short Term Bond Index Fund		
iShares DEX Short Term Corporate Universe + Maple Bond Index Fund		
iShares MSCI Brazil Index Fund		
iShares China Index Fund		
iShares MSCI Emerging Markets IMI Index ETF		
iShares MSCI EAFE IMI Index ETF		
iShares MSCI Emerging Markets Index Fund		
iShares CNX Nifty India Index ETF (auparavant, iShares S&P CNX Nifty India Index Fund)		
iShares S&P Latin America 40 Index Fund		
iShares S&P 500 Index ETF		
iShares MSCI World Index Fund		
iShares S&P/TSX Global Base Metals Index Fund		
iShares S&P/TSX Global Gold Index Fund		
iShares S&P Global Healthcare Index Fund (CAD-Hedged)		
iShares U.S. High Dividend Equity Index Fund (CAD-Hedged)		
iShares MSCI EAFE Index Fund (CAD-Hedged)		
iShares NASDAQ 100 Index Fund (CAD-Hedged)		
iShares S&P 500 Index Fund (CAD-Hedged)		
iShares Russell 2000 Index Fund (CAD-		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Hedged) iShares S&P/TSX North American Preferred Stock Index Fund (CAD-Hedged) iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond Index Fund (CAD-Hedged) iShares U.S. High Yield Bond Index Fund (CAD-Hedged) iShares U.S. IG Corporate Bond Index Fund (CAD-Hedged) iShares MSCI EAFE Minimum Volatility Index Fund iShares MSCI Emerging Markets Minimum Volatility Index Fund iShares MSCI USA Minimum Volatility Index Fund iShares MSCI Canada Minimum Volatility Index Fund iShares MSCI All Country World Minimum Volatility Index Fund	16 avril 2013	Ontario
PowerShares 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF		
PowerShares Ultra DLUX Long Term Government Bond Index ETF		
PowerShares Senior Loan (CAD Hedged) Index ETF		
PowerShares Fundamental High Yield Corporate Bond (CAD Hedged) Index ETF		
PowerShares Canadian Preferred Share Index ETF		
PowerShares Canadian Dividend Index ETF		
PowerShares FTSE RAFI Canadian Fundamental Index ETF		
PowerShares FTSE RAFI US Fundamental (CAD Hedged) Index ETF		
PowerShares S&P/TSX Composite Low Volatility Index ETF		
PowerShares S&P 500 Low Volatility (CAD Hedged) Index ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
PowerShares S&P/TSX Composite High Beta Index ETF		
PowerShares S&P 500 High Beta (CAD Hedged) Index ETF		
PowerShares QQQ (CAD Hedged) Index ETF		
PowerShares Tactical Bond ETF	16 avril 2013	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie IA Clarington tactique d'obligations (séries A, F, F5, L, L5 et T5)	11 avril 2013	Québec
Catégorie IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés (séries A, E, E5, F, F5, L, L5 et T5)		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
		- Territoires du Nord-Ouest
		- Yukon
		- Nunavut
Catégorie IA Clarington stratégique de revenu (séries A, E, E6, F, F6, F8, L, L6, L8, T6 et T8)		
Catégorie IA Clarington tactique de revenu (séries A, E, E6, F, F6, F8, L, L6, L8, T6 et T8)		
Catégorie IA Clarington mondiale tactique de revenu (séries A, F, F6, F8, L, L6, L8, T6 et T8)		
Catégorie IA Clarington ciblée équilibrée (séries A, E, E5, F, F5, L, L5 et T5)		
Fonds de rendement d'obligations	16 avril 2013	Québec

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
mondiales Avantage O'Leary (parts de séries A, F, H, I, M et X) Catégorie d'actions de Fonds O'Leary Inc. : Catégorie de rendement stratégique Avantage O'Leary (d'actions de séries A, F, Fondateur, F6, H, H6, I, M et T6)		- Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Catégorie de société EAEO NordOuest NEI Catégorie de société de dividendes américains NordOuest NEI (auparavant, Catégorie de société d'actions américaines NordOuest NEI)	10 avril 2013	Ontario
Fonds d'actions privilégiées nord-américaines	12 avril 2013	Ontario
Fonds Spécialisé croissance NordOuest NEI inc. (auparavant, Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc.) Fonds croissance Éthique NEI (auparavant, Fonds croissance Éthique) Portefeuille NEI Éthique Sélect équilibré canadien (auparavant, Portefeuille Éthique Sélect équilibré canadien) Portefeuille NEI Éthique Sélect croissance canadienne (auparavant, Portefeuille Éthique Sélect croissance canadienne) Fonds EAEO NordOuest NEI (auparavant, Fonds EAEO NordOuest) Fonds de dividendes américains NordOuest NEI (auparavant, Fonds d'actions américaines NordOuest NEI)	11 avril 2013	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou

simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Altagas Ltd.	9 avril 2013	7 décembre 2011
Banque Canadienne Impériale de Commerce	15 avril 2013	29 septembre 2011
Banque de Montréal	9 avril 2013	5 avril 2013
Banque Nationale du Canada	10 avril 2013	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	11 avril 2013	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	12 avril 2013	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	15 avril 2013	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	15 avril 2013	8 juin 2012
Banque Royale du Canada	9 avril 2013	21 octobre 2011
Centric Health Corporation	11 avril 2013	21 octobre 2011
Fonds de placement immobilier RioCan	15 avril 2013	11 juin 2012
John Deere Canada Funding Inc.	9 avril 2013	5 juin 2012
La Banque Toronto-Dominion	10 avril 2013	11 juin 2012
NAV CANADA	16 avril 2013	26 février 2013

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences

sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
9162-8248 Québec Inc.	2013-03-04	703 038 actions ordinaires	62 500 \$	7	0	2.3 / 2.5 / 2.14
American Axle & Manufacturing, Inc.	2013-02-14	Billets	10 008 000 \$	1	2	2.3
AMERRA Capital Management, LLC	2013-01-07	Parts	2 944 800 \$	2	0	2.3
ArcticAx Inc.	2013-03-11	Billets	515 000 \$	1	0	2.3
Banque de Montréal	2013-03-04	Billets, série 202	10 298 000 \$	1	0	2.3
Banque Royale du Canada	2013-02-25	26 000 titres	2 668 900 \$	0	123	2.3
Banque Royale du Canada	2013-02-26	160 000 titres	16 000 000 \$	3	33	2.3
Banque Royale du Canada	2013-02-28	27 920 titres	2 792 000 \$	2	3	2.3
Banque Royale du Canada	2013-03-06	47 053.7 titres de séries 7P	4 705 370 \$	3	14	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Banque Royale du Canada	2013-03-13	34 000 titres de séries 4P	3 400 000 \$	0	1	2.3
Banque Royale du Canada	2013-03-14	58 850 titres de séries 1P	6 038 599 \$	2	5	2.3
Banque Royale du Canada	2013-03-15	40 000 titres de séries 1P	4 000 000 \$	0	3	2.3
BlackRock Metals Inc.	2012-12-20	127 600 actions ordinaires accréditives et 44 000 actions ordinaires	282 920 \$	18	0	2.3 / 2.5
BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V.	2013-02-14	47 certificats	50 124 \$	1	0	2.3
Campus Crest Communities, Inc.	2013-03-06	75 000 actions ordinaires	947 599 \$	1	0	2.3
CHC Student Housing Limited Partnership	2013-02-22	16 323,743 parts de société en commandite	16 323 743 \$	26	13	2.3
Corporation Éléments Critiques	2013-02-27	4 883 000 unités	976 600 \$	12	3	2.3 / 2.5
Corporation Minière Niogold	2013-03-07	5 666 000 actions accréditives	2 549 700 \$	22	0	2.3
Corporation Royal Nickel	2013-03-07	4 000 000 d'actions accréditives	2 000 000 \$	12	1	2.3 / 2.10
Corruven, Inc.	2011-11-07	10 000 actions ordinaires	6 500 \$	1	0	2.5
Crailar Technologies Inc.	2013-02-25	Débetures convertibles	5 000 000 \$	1	11	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Crestwell Resources Inc.	2013-02-18	2 541 500 d'actions ordinaires et 2 541 500 bons de souscription	381 225 \$	1	32	2.3 / 2.5
Dealnet Capital Corp.	2013-01-14	192 débetures	192 000 \$	1	2	2.3
Dealnet Capital Corp.	2012-12-20	275 débetures	275 000 \$	4	0	2.3
Émotion-Esterel inc.	2013-01-30	1 unité de copropriété hôtelière	399 000 \$	1	0	2.10
Émotion-Esterel inc.	2013-02-13	1 unité de copropriété hôtelière	259 000 \$	1	0	2.10
Émotion-Esterel inc.	2013-02-27	1 unité de copropriété hôtelière	249 000 \$	1	0	2.10
FirstEnergy Corp.	2013-03-05	Billets	12 342 897 \$	1	4	2.3
Graniz Mondal Inc.	2013-02-28	75 000 options d'achat d'actions	19 500 \$	2	0	2.5
Holding Clé d'Or Inc.	2013-02-12	5 429 921 actions ordinaires	271 496 \$	4	3	2.14
Imperial Tobacco Finance PLC	2013-02-11	Billets	19 106 289 \$	1	4	2.3
Integral Urgent Care Alpha, LLC	2013-02-28	244 unités	1 252 452 \$	1	17	2.3
Integral Urgent Care Beta, LLC	2013-02-28	244 unités	1 252 452 \$	1	17	2.3
Intema Solutions Inc.	2013-01-30	1 débenture et 900 000 bons de souscription	90 000 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
League IGW Real Estate Investment Trust	2012-08-07 et 2012-08-09	2 771 parts de catégorie III, 145 000 parts de catégorie IV, 99 943 parts de catégorie AAAA et 200 000 en billets	432 723 \$	1	6	2.3 / 2.9
Limoneira Company	2013-02-20	80 000 actions ordinaires	1 505 604 \$	1	2	2.3
Lower Mattagami Energy Limited Partnership	2013-02-25	Obligations	275 000 000 \$	7	18	2.3
M/I Homes, Inc.	2013-03-11	25 000 actions ordinaires	603 250 \$	1	0	2.3
Magor Communications Corp.	2012-12-10	Billets	200 000 \$	1	0	2.3
Marifil Mines Limited	2013-03-13	5 000 000 unités	250 000 \$	1	6	2.3
Mines Virginia Inc.	2013-03-20	331 800 actions accréditives	6 005 580 \$	63	0	2.3 / 2.10
Nighthawk Gold Corp.	2013-03-08	49 599 192 d'actions ordinaires	5 951 903 \$	1	3	2.3
Pensionfund Realty Limited	2013-02-27	Obligations, série A	130 000 000 \$	2	2	2.3
Powertech Uranium Corp.	2013-02-26	15 000 000 unités	1 500 000 \$	1	33	2.3
R.R. Donnelley & Sons Company	2013-02-28	Billets	312 124 \$	1	2	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Radian Group Inc.	2013-03-04	125 000 actions ordinaires	1 029 800 \$	2	0	2.3
Real Time Radiology Inc.	2013-03-08	671 782 actions ordinaires	870 059 \$	1	11	2.3
Ressources Colt Inc.	2013-02-06	2 605 041 actions ordinaires	\$1 172 269	1	2	2.3
Ressources de la Baie d'Uragold Inc.	2013-03-15	1 970 000 unités	118 200 \$	2	2	2.3 / 2.5
Ressources Explor Inc.	2013-02-19	16 000 000 d'unités	1 600 000 \$	0	1	2.10
The Medipattern Corporation	2013-03-13	Billets	154 000 \$	1	2	2.3
U.S. Coatings Acquisition Inc. et Flash Dutch 2 B.V.	2013-02-01	Billets	14 000 000\$	1	6	2.3
Walton AZ Coolidge Landing Investment Corporation	2013-02-28	29 712 actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote	297 120 \$	1	16	2.3 / 2.9
Walton Income 6 Investment Corporation	2013-02-04	17 300 actions ordinaires de catégorie B et billets	10 997 000 \$	1	172	2.3 / 2.9 / 2.24
Walton NC Dutchman's Creek Investment Corporation	2013-02-28	28 478 actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote	284 780 \$	1	10	2.3 / 2.9
Walton NC Dutchman's Creek LP	2013-03-07	60 739 parts de société en commandite	628 041 \$	1	8	2.3 / 2.9

Information corrigée

Bulletin 2011-10-21 vol 8, no° 42

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Trans-América Génétique S.E.C.	2011-09-30	150 parts de société en commandite	300 000 \$	26	0	2.3

Information corrigée

Bulletin 2009-11-20 vol 6, no° 46

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Trans-América Génétique S.E.C.	2009-06-10	120 unités	120 000 \$	11	0	2.9

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Leisureworld Senior Care Corporation

Vu la demande présentée par Leisureworld Senior Care Corporation (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 5 avril 2013 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 10 avril 2013 (la « dispense demandée ») :

1. La notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012;
2. La circulaire de sollicitation de procurations datée du 25 mars 2013.

(collectivement, les « documents visés »)

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 9 avril 2013

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2013-FS-0054

Leisureworld Senior Care Corporation

Vu la demande présentée par Leisureworld Senior Care Corporation (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 15 avril 2013 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les termes définis suivants :

« annexe » : l'annexe B de la circulaire intitulée « *Shareholders' rights plan – blackline of the amended and restated rights plan against the rights plan* »;

« circulaire » : la circulaire de sollicitation de procurations de l'émetteur datée du 25 mars 2013;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française de l'annexe;

« prospectus » : le prospectus simplifié provisoire et le prospectus simplifié;

« prospectus simplifié » : le prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« prospectus simplifié provisoire » : le prospectus simplifié provisoire daté du 10 avril 2013, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. l'émetteur a déposé le prospectus simplifié provisoire dans toutes les provinces du Canada;
3. le 9 avril 2013, l'Autorité a octroyé à l'émetteur une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française de certains documents intégrés par renvoi au prospectus simplifié provisoire, dont la circulaire;
4. dans le cadre de la traduction de la circulaire, l'émetteur a réalisé qu'il avait des motifs suffisants pour justifier le dépôt de la demande en vue d'obtenir la dispense permanente;
5. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
6. en vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, l'annexe n'aurait pas eu à être intégrée par renvoi dans le prospectus, n'eut été de son intégration par renvoi dans la circulaire;
7. l'annexe n'a été jointe à la circulaire que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celle-ci;
8. la circulaire contient un résumé de l'annexe;
9. tous les autres documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait à Montréal, le 16 avril 2013.

Louis Morisset
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2013-SMV-0023

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».